



REALISER L'ACCORD CITE-NATURE-ESPACE

Association agréée d'intérêt local, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Résidence Dauphine Pavillon Joffre 78430 Louveciennes

Rapport Moral année 2017

La révision du PLU de Louveciennes (Le conseil municipal a prescrit cette révision le 15 octobre 2015) a vécu sa phase finale après l'enquête publique du 3 mai 2017 au 9 juin 2017.

Cette année a donc été principalement marquée par cette enquête publique et ses conséquences pour la vie de l'association.

RACINE a en effet remis en main propre au commissaire enquêteur un document contenant l'ensemble de ses remarques (par ailleurs remises sous forme électronique sur le site de la mairie) en date du 31 mai 2017. L'ensemble de nos remarques fût également publié sur le site de RACINE. Rappelons seulement les conclusions de ce document :

« CONCLUSIONS

Pour toutes ces raisons RACINE privilégiant toujours la concertation et reconnaissant le travail important mené pour l'élaboration du PLU, tient à proposer une autre approche que celle qui est à la base de la révision actuelle, qui vise à bétonner de façon excessive des sites remarquables de Louveciennes. RACINE propose de renoncer aux grandes opérations (OAP n° 1,2,3,4,5) qui vont défigurer définitivement des pans entiers de la commune. RACINE privilégie une urbanisation douce avec de petits immeubles sociaux s'intégrant dans le tissu actuel. En effet le respect des obligations en logements sociaux se fait dans le cadre de plans triennaux, et donc pour la période 2017/2019 cela signifie 72 logements, chiffre parfaitement compatible avec de petites opérations respectueuses du cadre unique de vie de Louveciennes.

RACINE demande à ce qu'une AVAP soit élaborée pour Louveciennes et préconise que la mise en valeur touristique des sites historiques (en particulier l'aqueduc et le Chemin de la Machine) de Louveciennes soit étudiée en concertation avec les communes avoisinantes, dans une perspective tant de préservation et de valorisation de lieux remarquables que de la création d'emplois dans ce secteur.

RACINE recommande que les circulations douces soient mises en valeur et amplifiées dans l'ensemble de la commune. Les interconnexions entre différents moyens de transport doivent également être étudiées et valorisées, toujours dans une perspective d'amélioration du cadre de vie.

En ce qui concerne Villevert (OAP n°6) RACINE s'étonne des positions de l'Etat et du département et demande à ce que des études d'impact sérieuses (tant sur les conditions de vie que sur les circulations) soient menées de manière à éviter une concentration excessive de logements. »

Le commissaire enquêteur a remis son rapport le 9 juillet 2017 après que la pétition lancée par RACINE pour la création d'une AVAP pour l'aqueduc (OAP du Cœur Volant) ait recueilli environ 300 signatures. **Le commissaire dans son avis dit être sensible aux arguments de RACINE et reconnaît le caractère « ambitieux » de vouloir passer de 7 100 habitants à 9 300 en l'espace de quinze ans.**

Et il considère comme très sérieux le problème de circulation qui va être induit par cet accroissement programmé de population par cette révision du PLU. Si on ajoute le projet de la « plaine de Villevert » controversé lors de cette enquête tant par le préfet que par le président du département, on se trouve face à des désirs qui risquent de rendre Louveciennes totalement invivable pour ses habitants. Quant à son avis sur les problèmes de circulation et de stationnement longuement développé dans la page 25 de son rapport, il rejoint les positions de RACINE faisant état de sa « *surprise que l'impact des OAP sur la circulation et sur le stationnement n'ait pas fait l'objet d'études approfondies et n'ait pas été analysé dans le dossier soumis à enquête publique avec présentation des perspectives et des solutions possibles* »

Donc le commissaire enquêteur a remis son rapport le 10 juillet 2017 sans réserves formelles. Ce PLU a été soumis au vote des élus le 6 décembre 2017. Le PLU a été effectivement voté ce 6 décembre 2017.

On peut lire dans le paragraphe sur les projections démographiques du PLU (en ligne sur le site de la mairie) que les estimations conduiront Louveciennes à accueillir 2160 habitants supplémentaires en 2030. Cet accroissement sera lié à la construction de 1080 nouveaux logements dont une partie importante de logements sociaux.

La mairie projette 136 logements répartis dans cinq immeubles qui vont complètement bouleverser ce site au pied de l'Aqueduc, protégé jusqu'à maintenant. Sans compter l'impact sur la vie quotidienne des Louveciennois, notamment pour tout ce qui touche les circulations tant douces qu'automobiles, inévitablement induites par ce projet, sans qu'aucune étude sérieuse puisse être fournie à ce jour par les élus pour en fournir une vision réaliste.

Les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) prévoient dans le secteur du Cœur Volant de 1,9 ha, localisé entre la RPA Clairefontaine, le chemin du Cœur Volant et le chemin des Arcades, 90 logements dont 60 sociaux.

Aidés par le cabinet de maître Francis Monamy spécialiste reconnu des questions de défense du patrimoine et de l'environnement nous avons introduits trois recours en 2016, **soutenus par Yvelines Environnement.**

Nous avons négocié fin 2017 avec les personnes ayant intérêt à agir dans ces recours un protocole financier permettant de partager les frais d'honoraires de notre avocat et les différents frais de justice. Ceci assure à RACINE la possibilité de provisionner les ressources financières en cas d'échec et de nous permettre d'envisager les actions concernant les recours contre le PLU.

Pour accompagner tous ces événements nous avons publié en 2017 deux bulletins n°17 et n°18 en de nombreux exemplaires papier en plus de leur diffusion publique sur le site de l'association.

Nous avons largement diffusé avant le vote une lettre ouverte aux élus qui leur a été envoyée à tous personnellement avant le vote du 6 décembre 2017.

Nous avons participé à un fort effort d'éducation populaire en pratiquant une veille documentaire intense sur tous ces problèmes d'urbanisation et de protection du patrimoine. Un nombre important de documents ont été mis sur notre site qui commence à constituer une base documentaire mise à la portée de tous les Louveciennois adhérents ou non à notre association.

RACINE pour essayer d'enrayer une densification mal pensée de la commune a estimé nécessaire de déposer un recours gracieux contre le PLU début 2018, non sans avoir mené une réflexion sur la Trame Verte et Bleue de Louveciennes mise à mal par la révision du PLU.

Ce qui est en jeu c'est la qualité de vie des Louveciennois, mais aussi la préservation du cadre unique de Louveciennes.

Les objectifs de RACINE sont clairs en prônant une modulation de la politique du logement en fonction de la géographie et du passé culturel unique de Louveciennes: côté social, améliorer le quotidien des Louveciennois tout en favorisant le lien social. Côté économique, faire évoluer les comportements individuels tout en essayant de conserver un dynamisme économique de la ville dont le tourisme (RACINE a publié sur son site une carte des temps de parcours pédestre dans Louveciennes). Enfin, côté responsabilité environnementale, préserver le patrimoine irremplaçable de Louveciennes tant naturel qu'architectural. Tout cela concourra à améliorer le bien commun et le lien social, tout en respectant une éthique responsable. Après réflexion RACINE a donc décidé de remettre au maire un recours gracieux contre cette révision du PLU jugée dangereuse pour l'avenir de la commune dont les points forts sont les problèmes de circulation induits par le PLU voté et la destruction du patrimoine que constitue cette TV.

Comme chaque année, RACINE été présente en septembre au forum des associations, ce qui ne nous a permis d'augmenter le nombre de nos adhérents qui reste stable pour l'année 2016 autour du chiffre de 70.

Nous avons régulièrement alimenté le compte « Twitter » de l'association, qui a permis à l'association de relayer des informations importantes pour la vie de notre commune et de faire connaître par ce réseau social l'ensemble des publications de notre site web.

Grâce à notre participation au CADEB, nous avons pu faire entendre la voix de RACINE sur différents sujets concernant le développement durable. Nous avons participé à deux réunions avec la sous-préfet sous l'égide du CADEB et ainsi pu faire connaître notre position sur le PLU.

Nous pourrons faire entendre notre voix, dans les mois qui viennent, si l'association se renforce tant par ses propres forces internes que par l'entretien actif des liens et des partenariats avec les diverses associations ayant des objectifs identiques aux nôtres.

François ARLABOSSE
Président